APPEL D’OFFRE

Travaux de réparation et de réhabilitation du Lycée Faustin Soulouque de Petit-Goâve

Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Portée : |
Avis n° : MENFP-2526-TI-PRAL-T-0/32/01
Date de parution : 10/07/2026 | **Date de clotûre :** 30/07/2026

| **Domaine d'activité :** Travaux

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle

DESCRIPTION

République d’Haïti

MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

(MENFP)

AVIS DE PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES ALLÉGÉ

POUR LA RÉPARATION ET LA RÉHABILITATION DU LYCÉE FAUSTIN SOULOUQUE DE PETIT GOAVE

Dans le cadre de l’exécution du budget d’investissement de la République d’Haïti pour l’exercice fiscal 2025-2026, le Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), se propose de réaliser par voie de la procédure d’appel d’offres allégé, les travaux de réparation et de réhabilitation du Lycée Faustin Soulouque de Petit-Goâve, en vue d’augmenter l’offre éducative.

La participation à la concurrence est ouverte aux personnes physiques et morales régulièrement installées en Haïti et en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale. La liste des documents à soumettre figure dans le dossier d’appel d’offres.

Le dossier d’appel d'offres peut être consulté gratuitement à l’Unité de Passation des Marchés (UPM) dudit Ministère retrait dudit dossier sera fait contre le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de Cinq Mille Gourdes & 00/100 (HTG 5,*000.00), par chèque de direction avec mention "*
Ministère de l’Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)".
Les soumissionnaires adresseront une requête indiquant leur intérêt à présenter une offre au MENFP à partir du
jeudi 09 juillet 2026 de 9h am @ 3h pm. Cette requête sera accompagnée d’une clé USB vierge.

Les offres présentées incluront une garantie de soumission de un pour cent *(1%)* du montant total de la soumission et devront parvenir ou être remises au Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) à l’Unité de Passation des Marchés (UPM), **le 30 juillet 2026 à 10 hres. 00 am au plus tard**.

Les offres seront présentées sous pli cacheté et scellé avec mention « À n’ouvrir qu’en séance publique d’ouverture des plis ». L'ouverture des plis, en séance publique, interviendra le même jour à **10 hres 30 am au no. 26, Rue Latortue, Delmas 48, Port-au-Prince**, en présence des soumissionnaires ou de leurs mandataires désirant y participer.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date prévue pour le dépôt des offres.

Le Ministère de l’Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente procédure.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus éventuellement auprès du Ministère de l’Education Natio et de la Formation Professionnelle (MENFP), à l’Unité de Passation des Marchés (UPM), au no. 26, rue Latortue, De 48, Port-au-Prince, aux adresses électroniques et numéro suivants : *passationmarches1306@gmail.com / upm@menfp.gouv.ht*, (509) 2811-9039.

Vijonet DÉMÉRO

Ministre